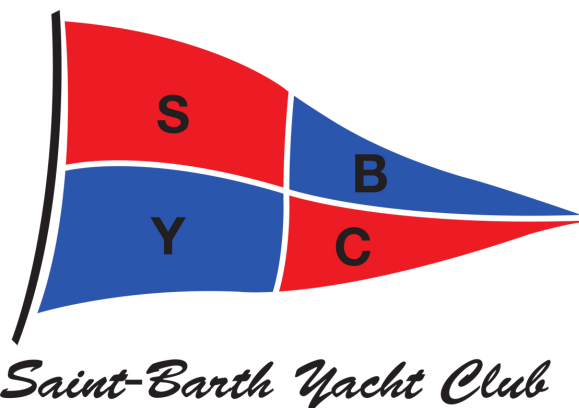


# SAINT BARTH YACHT CLUB



## Voile à L'année 2021/22

### Informations

Nom \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_

Date de Naissance \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

### Contact d'urgence

Nom / Prénoms \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

### Cotisations et licences

- Cotisation adulte 100 €
- Licence FFvoile adulte 60 €
- Cotisation enfant 25 €
- Licence FFvoile enfant 30 €

OBLIGATOIRE

### COURS (mer et/ou sam )

- Optmist loisirs
- ADOS MULTI
- groupe compét'
- groupe Adulte
- 1 cours / semaine  
150€ /trimestre
- 2 cours / semaine  
220€ /trimestre
- Ecole de la mer
- 1 cours / semaine
- 160€ /trimestre

Saint Barth Yacht Club

Plage de Public B.P. 556 - 97097 Saint Barthélémy cedex

RIB : FR76 1010 7001 6600 5390 4298 148

Tél / Fax : 05 90 27 70 41 – SIRET 412 904 583 00025 -

e-mail : sbyc@wanadoo.fr

SIGNATURE \_\_\_\_\_

ASSOCIATION SAINT BARTH YACHT CLUB  
AUTORISATION PARENTALE

- . Atteste que l'enfant précité est apte à s'immerger puis à nager au moins 25 mètres sans reprendre pieds (pour les enfants de moins de 16 ans).
- . Atteste que l'enfant précité est apte à nager au moins 50 mètres, départ plongé (pour les enfants de plus de 16 ans).
- . Autorise l'enfant précité à participer aux activités, stages, compétitions au sein du Saint Barth Yacht Club.
- . Autorise, en cas d'urgence, la conduite de l'enfant dans un établissement hospitalier où toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.
- . Déclare prendre connaissance du règlement intérieur affiché dans l'école de voile et m'assure que l'enfant précité fait de même, avec mon aide et assistance si nécessaire.
- . Atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties associées à la licence de la FFV et, avoir été informé(e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour les capitaux d'invalidité et décès plus élevés, (formule Flash assurances de la Zurich).
- . Autorise l'utilisation de l'image de l'enfant précité, individuellement ou en groupe, pour la promotion de l'association Saint Barth Yacht Club au travers de publications à l'occasion des activités, des stages, des compétitions, la communication avec la presse et sur le site internet de l'association.
- . Je m'engage à respecter les horaires des cours et à respecter les consignes des moniteurs. La responsabilité du club envers les enfants prend fin à la fin du cours aux horaires fixés.

**Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé ».**

**Optimist Loisirs 9h-12h samedi et/ou mercredi**  
**Multisupports ( 10 ans et plus) 14h - 16h30 samedi et/ou mercredi**  
**Compétition mercredi et samedi 13h -17h**  
**Ecole de la mer 5/7 ans 9h - 12h**  
**Cours Adulte Samedi 6 séances 150€ 9h - 12h**

